

## BECDOR

La production d'Or est estimée à 64 000 000 eur (ou bien 2 tonnes) environs par an et elle est de provenance de quelques villages qui longent deux importants gisements d'Or dans l'Est et l'Ouest du Pays. Par rapport au pays voisin – la République démocratique du Congo, l'Industrie d'Or dans la République Centrafricaine est beaucoup plus strictement réglementée. En 1992, l'Etat a établi „ Le Bureau d'Évaluation et de Contrôle de Diamant et d'Or“, BECDOR en abrégé, qui est chargé de surveiller les mécanismes de marché depuis la mine jusqu'à l'exportation, et d'évaluer les diamants.

BECDOR gère une base de données qui couvre la totalité de la production de l'or du pays.

Par conséquent, il n'est pas étonnant qu'en fonction de la présence de source, on trouve dans la République centrafricaine de 50 000 à 70 000 creuseurs actifs titulaires de licence. Les creuseurs vendent leurs trouvailles aux collecteurs qui agissent indépendamment ou en coopération avec des bureaux d'achats. Les creuseurs ont également la possibilité de vendre directement aux bureaux d'achat.

Pour formaliser les trouvailles, le creuseur est chargé de remplir le „bordereau de production“; au moment de la vente, le „bordereau d'achat“ doit être établi par bureau d'achat en deux exemplaires dont un exemplaire revient au creuseur et l'autre reste au bureau d'achat. Le „Bordereau d'achat“ porte le nom de vendeur, son numéro de licence, le poids et la valeur d'or et le nom de la localité d'exploitation d'or. Lorsqu'un collecteur achète de l'or provenant de cinq creuseurs différents et ensuite il vend cet or au bureau d'achat, cette vente doit être accompagnée des cinq bordereaux de production. Le Collecteur reçoit alors de la part du BECDOR des licences de vente et un bordereau d'achat. Cette procédure permet de dépister le chemin de l'or présenté auprès de BECDOR jusqu'au vendeur d'origine, afin de déterminer son évaluation.

